COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2021-005

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Réunion Ordinaire du 2 février 2021

L'an deux mil vingt et un le deux du mois de février à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes « La Jauleterie » à Assais-les-Jumeaux, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

23 présents + 3 pouvoirs (26 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ <u>Commune d'Airvault</u>: Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Viviane CHABAUTY, Frédérique DAMBRINE, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Sylvie NOBLET-HORTET, Dominique GUILBOT, Gaëtan GARREAU
- ✓ <u>Commune d'Assais-les-Jumeaux</u> : Jean-Claude LAURANTIN, Jérôme GLORIAU
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ <u>Commune de Louin</u> : Monique NOLOT, Maryse BARIGAULT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ <u>Commune de Saint-Loup-Lamairé</u> : Pascal BIRONNEAU, Dominique BARREAU, Micheline REAU, Alain JEZEQUEL

3 pouvoirs:

- ✓ Fabrice DURAND a donné pouvoir à Jérôme GLORIAU
- ✓ Mattieu MANCEAU a donné pouvoir à Olivier FOUILLET
- ✓ Frédéric PARTHENAY a donné pouvoir à Viviane CHABAUTY

Excusés: Fabrice DURAND, Mattieu MANCEAU, Frédéric PARTHENAY

Gaëtan GARREAU a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation: Mercredi 27 janvier

COMPTABILITE-FINANCES-FISCALITE

Remboursement des acomptes de réservation de la Chevalerie

- Vu les différents paiements reçus alors que les locations ne vont pas avoir lieu dû à la fermeture de la Chevalerie du Thouet au 07 janvier 2021
- Vu les crédits budgétaires disponibles

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide :

- ✓ De valider le remboursement des clients par virement qui ont déjà payé un acompte sur les réservations 2021 à la Chevalerie du Thouet
- ✓ D'autoriser le Président à ordonnancer les sommes correspondantes aux clients nommés dans le tableau annexé à la présente délibération
- ✓ D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

A Airvault, le 2 février 2021 Le Président, Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20210208-291-DE

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 08-02-2021 Publication le : 08-02-2021 Pour copie conforme, Le Président, Olivier FOUILLET COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET 33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT Tél. 05 49 64 93 48

Remboursements Chevalerie saison 2021

NOM	Acompte versé	Forme règlement
Mme Ganthy	292,00€	chèque
Mme Beaurain	194,00€	chèque
M. Terrochaire	671,00€	chèque
Mme Deshayes	587,00€	chèque
M. Talmar	536,00€	chèque
Mme Bossis	198,00 €	chèque
Ecole Jeanne d'Arc Cholet	1 394,00 €	chèque
Ecole St-Augustin Royan	967,00€	chèque
Comité d'Entreprise Safran Chatellerault	1 872,00 €	chèque
Centre de loisirs Tilleulaie	900,00 €	virement
TOTAL	7 611,00 €	

AR-Préfecture

079-200041416-20210208-291-DE

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 08-02-2021 Publication le : 08-02-2021 Pour copie conforme, Le Président, Olivier FOUILLET COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET 33 Place des Prorvenades 79600 AIRVAULT

79600 ARVAULT Tél. 05 49 64 93 48